

## Demande de versement anticipé/ de mise en gage

**Entreprise n°**  
**Contrat n°** /

Encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle

<b>Personne assurée</b>	Nom	Prénom	Numéro d'assuré
	Rue, NPA et localité		Date de naissance    Sexe
			<input type="checkbox"/> m <input type="checkbox"/> f
	Je dispose de ma pleine capacité de travail.	Tél. professionnel	Tél. privé
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
	Je suis marié(e)/lié(e) par un partenariat enregistré.	Nom du conjoint/partenaire enregistré	Prénom du conjoint/partenaire enregistré
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<b>Versement anticipé/ déclaration de rachat</b>	<input type="checkbox"/> Je demande le versement anticipé de (CHF)	<input type="checkbox"/> Je demande le versement anticipé du montant maximal autorisé.	Avez-vous effectué des rachats d'années de contribution manquantes ou des rachats en vue d'une retraite anticipée au cours des trois dernières années? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <a href="#">(voir Précisions)</a>
	Montant            le	le	Montant            Date
<b>Virement au vendeur/prêteur</b>	Service de paiement (impérativement celui du vendeur, du créancier ou du prêteur hypothécaire)		
	Compte postal	IBAN/n° de compte bancaire	BIC (adresse SWIFT) de la banque    N° de clearing de banque
	Destinataire final (titulaire du compte)		
<b>But</b>	J'entends utiliser les capitaux pour <input type="checkbox"/> acquérir un logement	<input type="checkbox"/> faire construire un logement <input type="checkbox"/> rembourser un prêt hypothécaire	<input type="checkbox"/> acquérir des participations à la propriété d'un logement (p. ex. parts sociales d'une coopérative de construction et d'habitation).
<b>Utilisation antérieure</b>	J'ai déjà utilisé des capitaux de ma prévoyance professionnelle dans le cadre	<input type="checkbox"/> d'un versement anticipé. <input type="checkbox"/> d'une mise en gage.	Date            Montant (CHF)
<b>Objet</b>	L'objet d'habitation concerné est Type <input type="checkbox"/> une maison individuelle <input type="checkbox"/> un appartement	et est/sera mon domicile légal ou mon lieu de séjour habituel,	et je l'habite/l'habiterai en personne.
<b>Emplacement</b>	Rue, NPA et localité, pays		
<b>Propriétaire</b>	Conformément au contrat de vente/à l'inscription au registre foncier, je suis ou serai	<input type="checkbox"/> propriétaire exclusif <input type="checkbox"/> propriétaire en commun avec mon conjoint/partenaire enregistré	<input type="checkbox"/> copropriétaire (part en % .....) <input type="checkbox"/> locataire d'une coopérative de construction et d'habitation, avec part(s) sociale(s)
<b>Coûts/ hypothèque</b>	Prix d'achat ou de construction (en cas de nouvelle construction) (CHF)	Hypothèque/prêt sur le logement en propriété (CHF)	
<b>Registre foncier</b>	J'accepte l'inscription au registre foncier. Je m'acquitterai des taxes directement auprès de ce dernier.		Inscription (désignation détaillée, p. ex. n° de feuillet, de cadastre ou de parcelle)
	Nom complet, rue, NPA, localité du registre foncier		
<b>Assurance complémentaire</b>	Je suis intéressé(e) par une assurance complémentaire me per- mettant de combler les lacunes de couverture engendrées par le versement anticipé.		<input type="checkbox"/> Si vous le souhaitez, nous pouvons vous proposer un entretien avec un conseiller d'AXA Winterthur.
	<b>(Si vous ne souhaitez pas faire usage de cette possibilité, veuillez barrer la mention ci-dessus.)</b>		
	Date	Signature du conjoint/du partenaire enregistré	Signature de la personne assurée

- 
- Annexes**
- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pour l'acquisition d'un bien immobilier existant, copie authentifiée du contrat de vente.                                   | <input type="checkbox"/> Pour l'amortissement d'un prêt hypothécaire, derniers extraits du compte hypothécaire et du registre foncier.   |
| <input type="checkbox"/> Pour la construction d'un bien immobilier, copie authentifiée du contrat de vente du terrain et autorisation de construire. | <input type="checkbox"/> Pour la participation à la propriété d'un logement, règlement et attestation de l'organisme de logement concernant l'acquisition du titre de participation. |
- 

**Remarques**

- 
- Précisions**
- Si des rachats ont été effectués, les prestations qui en résultent ne peuvent pas être perçues sous forme de capital dans le cadre de la prévoyance durant les trois années qui suivent.
- Dans son arrêt du 12 mars 2010, le Tribunal fédéral a décidé que cette restriction concernait l'intégralité de l'avoir de vieillesse, et non pas uniquement les prestations rachetées, et ce, pour des raisons de droit fiscal. Si vous effectuez malgré tout un retrait de capital dans les trois ans qui suivent un rachat, vous devez vous attendre à de lourdes conséquences sur le plan fiscal.
- Si la personne assurée a perçu des versements anticipés dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement, elle ne peut procéder à un rachat qu'après les avoir remboursés. Cette disposition ne s'applique pas:
- aux cas dans lesquels le remboursement n'est plus autorisé, pour autant qu'additionnés, les rachats et les versements anticipés ne dépassent pas les prestations réglementaires maximales admises;
  - aux rachats à la suite d'un divorce/de la dissolution judiciaire d'un partenariat.
- La participation aux frais pour le traitement des versements anticipés, qui s'élève actuellement à 400 CHF, se fonde sur le règlement «Dispositions générales».
- Nous allons adresser une copie de la présente demande à l'office du registre foncier compétent afin qu'il procède à l'inscription de la mention.
- Nous souhaitons traiter votre demande dans les meilleurs délais.
- Nous n'y parviendrons que
- si les informations que vous nous fournissez sont complètes, et
  - que vous nous remettiez l'ensemble des pièces requises.
- D'avance, merci.

---

**A retourner à** Vorsorgestiftung Film und Audiovision  
Durchführungsstelle  
Postfach 300  
8401 Winterthur